218.6

SÉANCE DE RENTRÉE DES COURS

DE LA

FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

LE 3 NOVEMBRE 1924

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PAR M. LE DOYEN RAOUL ALLIER

APPEL DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION

PAR M. LE PROFESSEUR JOHN VIÉNOT

LEÇON D'OUVERTURE

PAR M. PHILIPPE DE FÉLICE

PARIS
AU SIÈGE DE LA FACULTÉ
83, BOULEVARD ARAGO, 83

1925

BV
4160
P37
A6
1924
GTU
Storage

SÉANCE DE RENTRÉE DES COURS

DE LA

FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

DE PARIS

SÉANCE DE RENTRÉE DES COURS

DE LA

FACULTÉ LIBRE

DE

THÉOLOGIE PROTESTANTE

DE PARIS

Le 3 Novembre 1924

—◊—

RAPPORT DE

M. LE DOYEN RAOUL ALLIER SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

(ANNÉE SCOLAIRE 1923-1924)

APPEL DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION

LEÇON D'OUVERTURE PAR M. PHILIPPE DE FÉLICE

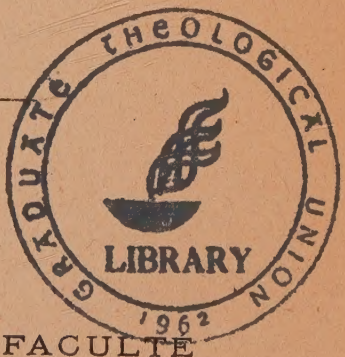

PARIS

AU SIÈGE DE LA FACULTÉ

83, BOULEVARD ARAGO, 83

1925

BV
4160
P37
A6
1924

I

RAPPORT DE M. LE DOYEN SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

(ANNÉE SCOLAIRE 1923-1924.)

La Faculté qui a l'honneur de se présenter devant vous est vraiment revenue à la vie normale. Le chiffre de nos étudiants inscrits a été de 51 dont un Finlandais, 4 Roumains, 6 Tchécoslovaques, 3 Suisses parmi lesquels une étudiante régulière. Le chiffre des auditeurs a été de 36 dont 3 Belges, 2 Italiens, 2 Roumains et 10 Suisses. Je tiens à rappeler que ceux que nous qualifions ainsi d'auditeurs ne sont point de simples figurants, des amateurs, des curieux ; nous ne mentionnons même pas parmi eux les personnes qui assistent le plus fidèlement à nos cours publics. Un bon nombre d'entre eux suivent les cours avec la même régularité que les étudiants proprement dits, et il y en a même, les élèves de la Maison des Missions depuis de longues années, ceux de l'Ecole Baptiste depuis deux ans, qui font sanctionner leurs études par des examens.

Il faut noter que, sur les 87 élèves que nous avons eus, cette année, à des titres divers, il y a eu 31 étrangers. Ce dernier chiffre marque bien quel est le rayonnement croissant de notre Faculté au delà des frontières. Nous contribuons, pour notre part, à faire connaître et aimer au loin une France dont il faut cesser de dire, comme on l'a trop souvent répété, qu'au dehors elle est le catholicisme.

M. Viénot a prononcé, dans diverses villes de Hollande, des conférences très suivies. M. Henri Monnier arrive de Suède ;

M. de Faye y est en ce moment ; ils ont été invités à donner des cours sous les auspices de la célèbre *Fondation Olaüs Petri*. Moi-même, j'ai eu le privilège de représenter l'enseignement de la Faculté à Bucarest, à Bratislava et à Prague. Nos relations avec les Facultés étrangères, et tout particulièrement chez les nationalités qui ont retrouvé, par la victoire de la France, leur propre liberté, sont de plus en plus intimes. La Faculté a eu l'honneur, dès le lendemain de la guerre, sur une démarche du Gouvernement tchécoslovaque, de créer *honoris causa* le premier docteur en théologie de l'Eglise évangélique des Frères de Bohème, M. F. Zilka, et de contribuer ainsi à la fondation de la première Faculté tchèque de théologie protestante, celle de Prague. Il y a quelques jours, sur la demande de la Faculté évangélique de Bratislava, appuyée par le Ministre de la République tchécoslovaque à Paris, elle a rendu le même service à cette Faculté en la personne de M. Jan Jamnicky. Enfin, elle a fait le premier docteur de l'Eglise nationale tchèque (hussite), M. Stejskal, qui a passé, chez nous, des examens et soutenu une thèse.

Notre Faculté a pris l'initiative de ce qu'on pourrait appeler une politique étrangère systématique. Les autres Facultés ont heureusement suivi cet exemple ; mais il est bien certain que la capitale de la France exercera toujours, à condition qu'on y soit en état de les recevoir, une attraction particulière sur les étudiants des pays lointains. Cette politique consiste à dériver sur la France le courant qui trop souvent, avant 1914, entraînait en Allemagne tant d'étudiants de l'Europe centrale, orientale et septentrionale comme du Nouveau-Monde. Tous ces jeunes gens sont heureux de se mêler, sans arrière-pensée, à la vie française dont ils reçoivent une révélation inattendue. Il importe donc de maintenir, ici, pour eux, un centre d'études avec toute la richesse d'enseignement qui est nécessaire pour les attirer et pour les retenir. Si ce centre d'études était compromis dans son action par la difficulté de vivre, c'est notre pays lui-même qui serait atteint dans une de ses sources de rayonnement intellectuel et moral.

Huit étudiants ont terminé avec succès leurs grands examens dont trois avec la mention *bien*, et trois avec la mention *assez bien*. Il a été subi avec succès 6 examens d'Ascension dont 5 avec la mention *assez bien*. Il a été passé 65 examens semestriels dont un avec la note *très bien*, 11 avec la note *bien*, et 41

avec la note *assez bien*. 8 thèses de baccalauréat ont été soutenues, celle de M. Jean Ribagnac avec la note *grande satisfaction* et deux autres, celles de MM. Pierre Benoit et Heuzé avec la note *satisfaction*.

Toutes ces thèses sont celles d'étudiants qui étaient sortis de la Faculté depuis un temps plus ou moins long. Aucun étudiant de l'année scolaire n'a soutenu sa thèse. Ceux qui ont terminé leurs études en juin sont les premiers à regretter ce fait, et nous pouvons dire qu'ils ne tarderont pas, hélas ! à le regretter encore plus. Quand on est pris par le labeur pastoral dont les débuts sont toujours si délicats et si absorbants, quand on est loin de toute bibliothèque et qu'on n'est plus dans une certaine atmosphère, l'élaboration d'une thèse est pleine de difficultés qu'on ne soupçonnait pas auparavant. Elle devient de plus en plus malaisée. Tout le monde en souffre : les candidats ne peuvent pas obtenir une nomination régulière, et les Eglises n'ont pas, à leur tête, des conducteurs définitivement en règle. Aussi, ne faut-il pas s'étonner, si les diverses Unions d'Eglises ont manifesté, auprès de nos Facultés, non pas seulement auprès de la nôtre, le désir qu'il soit mis fin à un abus qui a dû sa naissance, d'une façon presque fatale à la guerre, mais qui, si l'on n'y avisait, risquerait de devenir une habitude. Les Facultés de Montpellier et de Paris ont donc décidé d'introduire dans leurs règlements, l'article suivant : « La thèse de baccalauréat devra être soutenue avant la fin de l'année civile pendant laquelle les grands examens auront été passés, sous peine d'annulation des examens ». Le nouveau règlement sera appliqué à partir de l'année scolaire 1925-26. Par mesure transitoire, les candidats des années 1924 et 25 pourront ne soutenir leur thèse qu'un an après avoir passé leurs grands examens. Nous avons les meilleures raisons de penser qu'il n'y aura pas lieu d'appliquer cette mesure disciplinaire. Nos étudiants sont les premiers à comprendre la nécessité de revenir à des pratiques plus sages ; et je puis dire qu'il n'y en a pas un qui n'ait commencé et poussé activement sa thèse. Pourquoi ne dirais-je pas qu'une partie de la responsabilité de l'erreur commise par eux retombe sur d'excellents pasteurs qui, avec les meilleures intentions du monde et avec le désir tout naturel d'initier au ministère leurs futurs collègues, demandent trop à nos étudiants de dernière année. Nous nous rendons compte de ce que nos élèves apprennent dans leur collaboration avec des hommes de foi et

d'expérience, mais nous supplions ces amis, dont les préoccupations sont d'ailleurs les nôtres, de ne pas charger nos jeunes gens de tâches qui les empêchent de faire à fond ce qui est le plus pressé.

Je déplorais, l'an dernier, que notre situation financière ne nous ait pas encore permis de rétablir les concours qui avaient toujours lieu avant la guerre entre les étudiants de la Faculté. Je suis heureux de n'avoir pas, en ce moment, à renouveler cette plainte. M. Jules Siegfried, reprenant la tradition généreuse de ceux dont il porte le nom, a pris l'initiative de grouper quelques amis dans un effort dont le résultat n'est pas tout à fait le rétablissement des deux prix que nous avions coutume de décerner, mais qui sera appris avec reconnaissance par les futurs pasteurs qui ont tant de peine à se constituer un commencement de bibliothèque. M. Siegfried est parvenu à constituer un fonds, qui nous permet d'attribuer d'abord un don de livres d'une valeur de 500 frs. à trois de nos candidats sortants qui ont obtenu, à leurs grands examens, les meilleures notes, ensuite, un prix de 250 frs., sous la forme de livres, bien entendu, à celui de nos étudiants des trois premières années qui a obtenu les meilleures notes aux examens semestriels. Trois candidats s'en vont ainsi avec un heureux embryon de bibliothèque personnelle. Ce sont MM. Ducros, Cornier et Babut. Le prix des examens semestriels est decerné à M. Parrot ; enfin, un deuxième prix a été constitué pour ces mêmes examens semestriels avec les livres que nous devons aux dons de notre regretté doyen, M. Edouard Vaucher et d'autres amis. Il est attribué à M. Rivierre. Ajoutons que M^me^ Maurice Vernes, avec une générosité dont je tiens à la remercier ici, nous a invités à puiser largement dans la bibliothèque de notre ancien collègue; un certain nombre de livres que nous avons ainsi reçus ont été répartis entre nos étudiants, et notre bibliothèque elle-même, à qui les acquisitions sont si difficiles, s'est enrichie de volumes qu'elle ne possédait pas.

M. le pasteur Marty a soutenu ses thèses de licence avec la note *satisfaction*. La thèse principale était sur *les chapitres 55-56 du livre d'Esaïe, traduits et commentés*, et la thèse complémentaire sur *la « Correspondance pastorale » de Nîmes (1837-1848)*. MM. Stejskal et Wautier d'Aygalliers ont soutenu leurs thèses de doctorat : le premier sur les *Procès de Jean Huss* avec la note *satisfaction* le second sur *Ruysbroeck l'Admirable* avec la note *distinction*.

L'article 16 des statuts de l'Association pour l'entretien de la Faculté est ainsi conçu : « Toute association ou union d'associations cultuelles protestantes pourra fonder des cours complémentaires dont elle supportera les frais. Les personnes chargées de cours devront être agréées par le conseil de la Faculté et par le comité directeur de l'Association ». Par application de cet article, le conseil presbytéral du Foyer de l'Ame a demandé que soit créé un cours complémentaire d'histoire de la philosophie, et, d'accord avec lui, ce cours a été confié à M. le pasteur Wautier d'Aygalliers dont je mentionnais tout à l'heure la thèse de doctorat. M. Lecerf continue de nous donner une collaboration précieuse par ses leçons de grec et de latin. Enfin, nous continuons d'organiser, avec le plus grand soin, ces cours techniques qui complètent heureusement notre programme d'études. Les professeurs de la Faculté en prennent largement leur part. Des amis du dehors consentent à nous y aider. M. le pasteur Jean Laroche qui a étudié, l'an dernier « quelques applications religieuses de la pédagogie moderne », nous continuera son concours et traitera de « la culture de la piété chez l'enfant ». M. Georges Lauga, le dévoué missionnaire de « la Cause », portera devant nos étudiants les problèmes actuels de l'évangélisation. Enfin, nous voulons parer à une des plus graves lacunes de la préparation au ministère pratique. Nous vivons sous le régime de la Séparation. Mais on constate tous les jours que trop de pasteurs n'ont qu'une idée très vague de ce qu'est l'organisation légale de ce régime chez nous. Nous pourrions citer tel d'entre eux qui ne se doute pas de ce qu'est une association cultuelle et des droits que possède l'assemblée générale de cette association. Les conseils presbytéraux ne sont pas rares qui ne soupçonnent pas la limitation de leurs droits en matière de bienfaisance et leurs rapports normaux avec les diaconats. Et combien de leurs présidents ignorent ce qu'ils ont le droit de demander à un conseil municipal ou de lui refuser. De bien des côtés, on nous a demandé d'initier nos étudiants, les futurs conducteurs de nos Eglises, à l'essentiel de la législation sur les cultes. Nous avons chargé de cet enseignement, qui peut être sommaire, mais bien indispensable, M. Camille Soulier, avocat-conseil.

On sait que, par l'intermédiaire de notre ami, le Dr Goodrich, une des meilleures écoles théologiques des Etats-Unis, *the Union theological Seminary*, met annuellement une ou deux bourses à notre disposition. C'est un de nos bons étudiants, M. Edouard

Theis qui en a bénéficié dans l'exercice écoulé. Comme ses prédécesseurs, il a été apprécié par ses maîtres du Nouveau-Monde et nous lui sommes reconnaissants de la bonne réputation qu'il a contribué, pour sa part, à faire à notre Faculté et à notre pays. Consacré pasteur à son tour parmi nous, l'été dernier, M. Theis s'est mis au service de la grande société américaine de missions qui est à l'œuvre dans le Cameroun français. Par là, il rend un nouveau service à notre protestantisme qui est heureux d'être secondé par des amis américains dans l'évangélisation de la colonie placée sous notre mandat. Deux autres de nos étudiants, M. Edouard Faure et M. Pierre Benoit sont allés lui succéder à New-York, et nous savons qu'ils continueront, à leur tour, la précieuse tradition que leurs devanciers ont si bien inaugurée pour le plus grand bien de la France. Nos amis d'Amérique peuvent être persuadés — je leur en donne publiquement l'assurance — que notre Faculté tient plus que jamais à l'affermissement de ces relations intimes entre le protestantisme français et le protestantisme d'outre-mer. Elle fera tout pour les développer. Je suis heureux de le déclarer devant M. le professeur White, que j'ai le privilège d'avoir à côté de moi et en qui je salue respectueusement un représentant autorisé de la théologie protestante des Etats-Unis.

Les jeunes gens enthousiastes qui ont fondé l'œuvre du *Franc des études théologiques* ont droit à l'expression de notre gratitude. Ils nous ont procuré, pour notre part, l'an dernier, deux bourses complètes de 2.000 frs. Ils ont de belles ambitions. Le premier résultat qu'ils ont obtenu est de nature à les encourager. Nous attendons beaucoup de leur travail pour créer une solidarité fraternelle entre ceux qui, en entrant dans des carrières séculières, ne veulent pas oublier le besoin primordial des Eglises, et ceux qui sont poussés par une irrésistible vocation à s'engager dans les difficultés, aujourd'hui si dures, du ministère évangélique.

Deux bourses, c'est beaucoup comme encouragement et nous n'en éprouverons jamais une reconnaissance trop profonde. Mais nos besoins sont singulièrement plus vastes. La Faculté traîne après elle de lourds et inquiétants déficits. Elle a eu l'heureuse idée de s'assurer des rentrées bien utiles en louant, pour quelques semaines, les chambres de son séminaire à une équipe suédoise qui venait prendre part aux jeux olympiques. Elle a, de ce chef, diminué de plus de 18.000 frs. son déficit ;

mais il en reste encore une autre tranche qui doit bien atteindre 25.000 frs. et que nous avons à faire disparaître.

Cette utilisation imprévue de notre séminaire n'a pas été sans donner une lourde charge et de gros soucis à Monsieur et Madame Jaulmes, qui les ont acceptés avec leur abnégation ordinaire et qui ont droit à notre vive reconnaissance. Ils la méritent, d'ailleurs, toute l'année, non pas seulement dans les circonstances exceptionnelles, mais dans le détail minutieux et compliqué de la vie quotidienne de notre maison. Il y a autour d'eux quelques amis qui les aident de leur sympathie active. Ces amis font une bonne œuvre et je les remercie au nom de la Faculté. Permettez-moi de remercier d'une façon toute spéciale le Docteur Cambessédès qui donne de la façon la plus bénévole et la plus dévouée ses soins à nos étudiants.

Mais revenons à nos préoccupations matérielles. Se doute-t-on, dans le public, de la façon dont elles peuvent entraver l'activité propre de ceux qui sont obsédés ? Nous sommes ici à côté de cette Montagne Sainte Geneviève qui, depuis le Moyen-Age, est le centre de la bataille des idées. Tous les systèmes et tous les partis, toutes les croyances et toutes les incroyances s'affrontent tous les jours autour de nous. Et tandis que nous voudrions remplir, ici, le rôle qui doit être le nôtre, il faut que tel d'entre nous se charge de besognes qui, avec le pittoresque en moins, ont quelque chose de moyenâgeux. Au bon temps jadis, on a vu les étudiants faméliques mendier la nourriture qu'ils mangeaient ensuite sur le fouare ou paille qui leur servait de siège, et qui était parfois un peu trop peuplé d'êtres grouillants. Les plus studieux, ceux qui se groupaient en petites communautés amicales, et qu'on appelait « les Bons Enfants » en attendant que ce nom devînt celui d'un collège célèbre, déléguaient chaque jour deux ou trois camarades à la chasse aux vivres. Un distique du XIII^e^ siècle, dans *les Crieries de Paris,* présente cette scène quotidienne :

> **Les Bons Enfants orrez crier :**
> **« Du pain, n'es veuil oublier ».**

Au XVI^e^ siècle, malgré la fondation de la maison de Sorbon et de maints autres collèges, la situation n'était pas encore normale. Dans beaucoup d'autres villes elle était encore pire qu'à Paris. On sait comment Luther chantait par les rues et mendiait à Eisenach. A Strasbourg, en 1500, le magistrat, essayant,

de régulariser cet abus, limita à 100 le nombre des élèves des quatre écoles latines autorisés à mendier. Ils devaient porter un signe distinctif, une plaque en métal, et ne pas être âgés de plus de 16 ans. En 1529, une ordonnance autorisa 100 élèves âgés de moins de 15 ans à mendier trois jours par semaine. Nous avons changé tout cela, heureusement pour les étudiants ; mais est-il bien convenable que le Doyen, accompagné parfois de tel ou tel de ses collègues, prenne, sans être moine, la crécelle et la besace du frère quêteur? Il arrive au frère quêteur de rencontrer des âmes généreuses qui le consolent de bien des avanies et auxquelles il ne peut penser sans émotion. Mais est-on bien sûr qu'il soit juste de lui confier une tâche pour laquelle il ne se sent guère fait et de le condamner à négliger celles pour lesquelles, peut-être, il serait un peu plus qualifié?

Eh bien ! au milieu de ces conditions défavorables, la production scientifique de la Faculté, je ne crains pas de le dire, nous fait honneur. Depuis la guerre, pour ne pas remonter plus haut, M. Wilfred Monod, tout en nous donnant de nombreuses brochures pleines de pensées, a refait, d'une façon originale, son manuel d'Instruction religieuse. A M. André Jundt, nous devons son ouvrage sur le *Rôle de la Métaphysique et de l'Histoire dans la dogmatique protestante moderne*. M. Maurice Goguel a publié 3 volumes sur 5 de son *Introduction au Nouveau-Testament*. Dans quelques semaines, il va faire paraître une très importante étude sur l'*historicité de Jésus* qui contribuera certainement à dissiper l'émotion provoquée par les élucubrations du Docteur Couchoud. M. Eugène de Faye, après avoir analysé, dans un livre curieux, les idées politiques et sociales d'Aristote et de Platon, et montré comment elles peuvent s'appliquer aux problèmes de l'après-guerre, vient de nous donner le premier volume du monument qu'il élève à Origène. M. Adolphe Lods, qui ne donne pas ses leçons dans notre maison, mais à qui nous sommes reconnaissants, de se considérer toujours comme des nôtres, ne cesse de multiplier les manifestations de son activité féconde. Ses deux dernières publications sont une *introduction au livre des juges* dans la *Bible du Centenaire* et une étude singulièrement fouillée sur *Jean Astruc et la Critique biblique au XVIII^e siècle*. On sait, enfin, que, dans ces vingt dernières années, la connaissance du XVI^e siècle a été comme renouvelée. Nous avions besoin d'une mise au point de tout ce qui concerne l'apparition et le développement du protestantisme français.

Aussi, serez-vous heureux d'apprendre que M. Viénot vient d'achever et va livrer à l'impression son *Histoire de la Réforme française des origines à l'édit de Nantes*. Je ne mentionne que pour mémoire une *Anthologie protestante française* qui ne semble pas être sans quelque utilité, et je pense surtout à d'autres travaux que tels ou tels d'entre nous se sentent pressés de mener à chef, mais qui doivent dormir dans des cartonniers, pourquoi ? Parce qu'il faut trouver des fonds pour la vie courante de la Faculté. Nous faisons ce que nous pouvons. C'est au protestantisme à savoir si, en négligeant trop souvent d'assurer le maintien et le développement de la culture intellectuelle, il ne lui arrive pas de compromettre, à la légère, quelques intérêts d'un ordre supérieur ?

La mort ne suffit que trop, hélas ! pour appauvrir spirituellement nos Eglises. Nous avons senti, chez nous, d'une façon très particulière, la perte qui a été faite en la personne de l'éminent doyen de Montpellier, M. Henri Bois ; et nous nous associons du fond du cœur au deuil de la Faculté dont il a été une force et une illustration. Pour nous tous, il était un collègue très admiré. Pour moi personnellement, il était un ami du premier degré. Pendant de longues années, nous avons fraternisé dans ce cabinet de travail de la rue Campagne Première où le fidèle collaborateur de Renouvier, M. François Pillon, venu de la libre pensée proudhonienne au protestantisme le plus authentique, multipliait ses encouragements à tous ceux qui s'efforcent, sous une forme ou sous une autre, d'enrichir la pensée de nos Eglises. Nous avons travaillé ensemble à la Fédération des étudiants chrétiens et je n'ai jamais fait appel à son dévouement sans qu'il y répondît immédiatement et de tout son cœur. Il ne faisait pas un voyage à Paris sans que je fisse profiter nos étudiants de sa présence, de sa science philosophique, de son expérience religieuse. Il a contribué, comme personne, à introduire, dans nos milieux, la psychologie des phénomènes religieux. Il excellait à montrer le parti qu'on doit tirer de cette psychologie pour le renouvellement des problèmes dogmatiques. Et il s'appliquait en même temps à faire sentir la portée et la valeur de ce qu'on appelle « l'expérience spirituelle ». Sa foi était profonde. Elle le possédait trop pour qu'il n'abordât avec une absolue liberté intérieure tous les problèmes scientifiques. En même temps, sa foi était si libre, si éclairée, si loyale, si vibrante qu'elle réconfortait beaucoup d'âmes vacillantes,

qu'elle préparait des conversions, qu'elle suscitait des consécrations actives au service du Christ Vivant.

Nous ne l'entendrons plus, ni dans les conférences que nous aimions à lui demander, ni dans les congrès où sa présence nous semblait toujours si indispensable. Vous ne m'en voudrez pas, si je termine ce rapport sur un des avertissements les plus solennels qu'il donne à quiconque s'interroge sur la valeur objective de sa foi :

« Au moment où l'homme religieux est le plus réellement religieux, il lui est possible, sans nuire à son expérience religieuse, d'avoir dans son esprit la pensée que, théoriquement, à la rigueur, cette expérience pourrait provenir tout entière de son moi, qu'il lui est impossible de prouver rigoureusement la réalité d'une intervention surnaturelle de Dieu ou du Christ. Il peut parler, en toute tranquillité d'esprit et de cœur, de ce doute théoriquement irréfutable, il peut en parler, avec sérieux et gravité sans doute, comme il convient dans une question aussi capitale, aussi solennelle, mais sans ressentir pourtant un seul moment en soi une crainte personnelle véritable de voir sa vie religieuse succomber au choc ; — il le peut, parce qu'il cède à l'élan de foi morale qui rattache ses expériences de pardon et de sanctification au Dieu de Jésus-Christ. Il le peut, parce que, dans sa propre vie religieuse, il a accumulé tant de vérifications de son hypothèse, que cette hypothèse a fini par prendre la force et l'aspect d'une conscience immédiate et instinctive, et que le doute, théoriquement possible, est devenu pratiquement la plus vaine, la plus absurde des chimères...

« Telle est chez le chrétien la réaction perpétuelle entre l'expérience et la foi : plus la foi est ferme, précise, inébranlable, et plus elle provoque de riches et fécondes expériences. Et plus les expériences sont abondantes et intenses, plus elles suscitent une foi assurée, une foi spontanée, naturelle et presque nécessaire en quelque sorte, comme l'est notre foi à l'existence du monde extérieur et à l'existence de nos semblables.

« Veut-on savoir quand le doute est réellement dangereux pour le chrétien ? C'est lorsque sa vie chrétienne diminue, c'est lorsque ses expériences et sa foi baissent de concert, c'est lorsqu'il se laisse réduire peu à peu au souvenir des expériences et de la foi passées, à la simple mémoire affective, c'est lorsque pour lui, au rebours de la parole de l'apôtre, les choses nouvelles sont passées, et toutes choses sont faites anciennes, c'est lorsqu'il

devient un chrétien refroidi, formaliste, intellectualiste, indifférent. Alors, mettez-le brusquement en présence du problème qui nous occupe, il se peut très bien que ce qui lui reste encore de vie religieuse s'effondre à jamais ».

Ici, M. Bois aimait à citer un autre ami de notre Faculté, M. Léopold Monod ; « Après tout, disait celui-ci, il est juste que si ma vie intérieure s'endort, si le bien-être ou l'amour propre m'ont envahi, si l'indifférence engourdit et paralyse mes forces, il est juste et il est bon que toute certitude m'échappe et que je me sente chancelant et ne sache plus où me prendre. N'est-ce pas là ce qui me conduira à la vigilance, et, quand je n'aurai pas veillé, à l'humiliation et à la prière? ».

Nous ne saurions mieux commencer l'année scolaire qu'en nous recueillant devant Dieu, dans l'intimité de deux chers disparus, un Léopold Monod et un Henri Bois.

II

APPEL DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION

« Situation inchangée. » Ainsi parlaient les communiqués quand nos affaires de guerre n'allaient pas très bien. C'est le « communiqué » que je suis chargé de transmettre au nom du Comité de l'Association qui soutient la Faculté. Notre situation est la même que l'an dernier. D'une part, les étudiants, les élèves abondent — et les fonds manquent. Notre déficit est actuellement de *25.000 fr.*, et c'est avec ce poids lourd aux pieds qu'il nous faut recommencer le travail.

A quoi est due cette situation anormale ? A l'augmentation du prix de la vie, au renchérissement de toutes choses. C'est la première raison. Et voici la seconde, qu'il ne faut pas dissimuler : nos Eglises et spécialement nos pasteurs n'ont pas encore compris quelle place il convient de faire dans nos préoccupations à l'œuvre de nos Facultés de théologie.

Notre protestantisme français est actif, entreprenant. Ce qui lui manque surtout à l'heure actuelle, c'est la méthode et le sentiment de la valeur respective des œuvres entreprises. Notre défaut, avouons-le, c'est de recommencer l'histoire à chaque génération nouvelle. La séance ne continue pas pour nous. Chaque jour elle recommence. Il n'y a pas de jeune pasteur un peu doué qui ne rêve de recommencer l'histoire de l'Eglise. Il en résulte chaque année une éclosion d'entreprises ou d'œuvres nouvelles, qui affaiblissent les anciennes. Le protestantisme français est une locomotive qui tire trop de wagons et qui perd

le souffle à la montée. Je crois que dans cinq ans le péril de cette situation apparaîtra aux yeux de tous et qu'on en parlera à l'Assemblée générale de Marseille.

Ceci n'est pas pour jeter le discrédit ou la défaveur sur ce qu'il y a d'excellent dans nombre d'œuvres nouvelles, c'est pour inviter tous les responsables à réfléchir et à ordonner leur action, en mettant d'abord à sa place ce qui est *essentiel* pour le présent et pour l'avenir.

Or, un de nos devoirs essentiels, c'est la formation de nos pasteurs. Et c'est cela qui n'est pas encore assez généralement compris.

Cette incompréhension persistante nous obligera-t-elle à mettre la clé sous la porte et à fermer cette école d'où tant de pasteurs sont déjà sortis et dont les travaux formeraient, à eux seuls, toute une bibliothèque? Je ne le pense pas. Pourquoi? Parce que toutes les fois où j'ai eu l'occasion d'exposer à des laïques la *nécessité* et le *devoir* de soutenir une école à la fois scientifique et religieuse, comme la nôtre, j'ai toujours été compris. Se laisser décourager, ce serait se montrer ingrat envers les amis fidèles qui depuis vingt ans nous ont soutenus de leur sympathie et de leurs dons. Ce serait manquer à ces protestants intelligents qui, comme à Mulhouse et à Guebwiller, se sont constitués en groupes pour réunir les fonds nécessaires à l'entretien et à l'éducation de nos étudiants. Nous continuerons donc notre œuvre. A nos chers collègues, pasteurs, dont nous connaissons les difficultés, nous dirons: « Réfléchissez. Mettez de l'ordre dans vos sympathies. Que celles-ci ne s'attachent pas à une œuvre unique, Missions, questions sociales, natalité, évangélisation. Faites comme Oberlin, qui mettait à part dans de petits paniers ce que ses paroissiens ou lui-même destinaient aux œuvres locales, Eglise, école, pauvres, malades, Société bliblique, Société des Missions, etc. Faites comme lui. Songez que *toutes* ces œuvres sont nécessaires à notre vie, et que vos cœurs et vos mains ne nous oublient pas, car nous faisons ici une œuvre sans laquelle le protestantisme français connaîtrait bientôt la déchéance et la ruine. »

On voudra bien me croire si j'affirme que mon plaidoyer n'a rien de personnel. Encore qu'il faille bien vivre, j'éprouve quelque fierté à ne pas défendre ici un traitement de dactylographe médiocre. Ce qui m'émeut, ce sont ces jeunes gens qui se lancent au travail évangélique en se confiant aux Eglises ; c'est la néces-

sité où nous sommes — provisoirement — de leur supprimer les leçons de diction et de chant ; c'est l'état de notre bibliothèque, que nous ne pouvons ni renouveler ni même entretenir comme il faudrait ; ce sont les bourses qui manquent pour l'entretien des vocations ; c'est, en un mot, ce que je crois être un intérêt vital du protestantisme français. Certes, il me plairait davantage de me confiner dans mes travaux d'histoire. Mais, si Calvin ne rougissait pas de demander pour ses écoles l'écu de la boulangère de Genève, nous pouvons bien, nous aussi, réclamer pour nos étudiants et pour notre Faculté les dons opulents ou modestes de tous ceux qui sont et qui veulent rester des chrétiens et des protestants fidèles. C'est à eux, connus ou inconnus, que s'adressent cette plainte — et cet appel [1].

John Viénot,
vice-doyen de la Faculté de théologie de Paris.

(1) Adresser les dons à M. le pasteur J. Jézéquel, 11, villa Brune, Paris, 14e.

III

Leçon d'ouverture de M. Philippe de Félice chargé d'un cours complémentaire.

VOYAGE A L'AUTRE MONDE

Veuillez me pardonner l'étrange proposition que je vais vous faire et dans laquelle, croyez-le bien, il n'entre de ma part ni allusion macabre, ni plaisanterie déplacée : je voudrais vous convier aujourd'hui à un voyage à l'Autre Monde. Et comme je tiens à vous rassurer immédiatement peut-être sur mon bon sens, en tout cas sur mes intentions, laissez-moi ajouter que cette excursion dans l'au-delà sera suivie d'un prompt retour sur la terre. Cela dit, j'ose espérer que vous ne répugnerez pas trop à tenter l'aventure où je désire vous entraîner.

Pour nous rendre dans les régions mystérieuses que fréquentent les trépassés, voici un itinéraire facile et sûr que j'ai suivi moi-même, il y a quelques années. Transportons-nous, au moins par la pensée, au nord-ouest de l'Irlande, dans le comté de Donegal et sur le territoire de la paroisse de Templecarn. Là, dans un cirque de montagnes revêtues de bruyères, se trouve un lac de médiocre étendue, appelé le Lough-Derg ou Lac Rouge. Pourquoi ? Parce que, dit-on, ses eaux se teignirent jadis du sang d'un affreux dragon, qui hantait ces lieux sauvages et qu'un héros irlandais réussit à blesser à mort.

Du milieu de ce lac émerge une île basse, couverte de bâtiments quelconques. On les aperçoit fort bien de la rive. Mais ce qu'on ne voit pas, si l'on n'a pas la bonne aubaine de rencontrer

un paysan qui vous prend dans sa barque, c'est un monticule au sommet duquel s'ouvre un trou rond qui éclaire une sorte de cave de forme circulaire. Cette fosse, dans l'intérieur de laquelle nous nous glissons par un couloir latéral ménagé dans la butte, c'est — ne croyez pas que je plaisante — l'une des entrées de l'Autre Monde. Au delà de ce puits commence un domaine d'épouvantes et de délices, où beaucoup ont pénétré, et dont plusieurs sont revenus avec la certitude qu'il leur avait été donné de contempler les tourments des pécheurs et la gloire des élus.

Mais ici, je le sens, quelques explications sont nécessaires et j'aurais mauvaise grâce à me dérober un instant de plus à mon métier de guide. Où sommes-nous donc ? Au Purgatoire de Saint Patrice. Et qu'est-ce que ce Purgatoire ? De très vieux textes vont nous l'apprendre. Dès la fin du XII^e^ siècle, en effet, trois auteurs en mentionnent presque simultanément l'existence. Le premier est Jocelin, moine de Furness, dans le Lancashire ; seulement, il le place sur une montagne, ce qui est une erreur manifeste[1]. Le second, Giraud de Cambrie, nous donne des renseignements un peu plus précis. « Il y a, écrit-il, dans l'Ulster un lac qui contient une île divisée en deux parties. L'une, où se trouve une église particulièrement sacrée, est tout à fait délicieuse ; les visites fréquentes et visibles des anges et des saints lui ont donné une gloire incomparable. L'autre, au contraire, hérissée de rochers escarpés, passe pour être le domaine exclusif des démons. Là, presque toujours, on peut les voir en foule accomplir leurs rites diaboliques. Cette partie de l'île renferme neuf trous. Si quelqu'un s'aventure à passer la nuit dans l'un deux (ce que parfois, nous le savons, certains hommes téméraires ont osé) les esprits malins s'emparent aussitôt de lui ; ils le torturent sans relâche avec une telle cruauté et lui infligent par l'eau, le feu et tout autre moyen des supplices si épouvantables que, le lendemain matin, on retrouve à peine en son corps misérable une étincelle de vie. On prétend que celui qui s'est soumis à ces tourments, parce qu'ils lui étaient imposés en pénitence, échappera à ceux de l'enfer (à moins, bien entendu, qu'il ne commette quelque péché plus grave). Ce lieu est appelé par les gens du pays le Purgatoire de Saint Patrice. Le saint, jadis, s'était efforcé de faire admettre aux païens la réa-

1. V. La Vie de Saint Patrice par Jocelin dans Colgan *Acta sanctorum veteris et majoris Scotiae seu Hiberniae* t. II. p. 1027.

lité des peines de l'enfer et l'éternelle durée de la gloire des élus. Pour mieux imprimer dans leurs rudes intelligences ces choses qui leur semblaient si nouvelles et qui étaient si opposées à leurs préjugés, il obtint par ses prières qu'elles fussent réalisées sur terre et sous leurs yeux [1]. »

Le troisième auteur, enfin, qui, à la même époque, nous parle du sanctuaire du Lac Rouge, est un cistercien de l'abbaye de Saltrey, dans le comté de Huntingdom. Ce moine ne nous a laissé de son nom que l'initiale H. On suppose qu'il s'appelait Henry. Mais c'est à lui que le Purgatoire de Saint Patrice doit la renommée dont il a joui durant tout le moyen âge.

Vers l'année 1189, l'humble religieux qui s'enferme dans un demi-anonymat, écrivit à la requête de l'un de ses supérieurs le récit des aventures qu'un certain pèlerin, le chevalier Owein, avait eues dans la fameuse île où nous nous sommes rendus nous-mêmes. Dès les premiers jours, cette narration eut un succès prodigieux. Maintes fois recopiée par des mains pieuses, elle apportait aux bons moines des couvents d'Angleterre des trésors d'édification [2]. Avant la fin du XII^e^ siècle, elle était déjà traduite en français par Marie de France. Plus tard, elle devait être insérée sous des formes plus ou moins abrégées dans un grand nombre d'ouvrages, dont je vous épargne la liste ; et ainsi, pendant des siècles, la Chrétienté allait pouvoir s'entretenir des surprenantes merveilles du Purgatoire de Saint Patrice.

Ecoutez de quelle manière le moine de Saltrey en raconte la fondation : L'apôtre de l'Irlande, désespéré de voir que ses prédications laissaient froids ses auditeurs férus de leur paganisme, se consumait en jeûnes, veilles et oraisons. Or, un jour, tandis qu'il était en prière, le Seigneur lui apparut. Il l'entraîna dans un lieu désert et lui montra une caverne ronde pleine d'obscurité. Puis il lui dit : « Quiconque pénétrera dans cette grotte, le cœur navré d'une réelle pénitence et y demeurera l'espace d'un jour et d'une nuit, sera purifié de tous les péchés qu'il a commis pendant sa vie. Il verra les tourments des méchants et, s'il reste ferme en sa foi, le bonheur des élus. »

A la place où il avait été l'objet de cette révélation, l'apôtre construisit une chapelle. Il entoura d'un mur la grotte — laquelle est située dans le cimetière, en face de l'église — et ferma avec

1. *Typographia Hibernica*, II, ch. V.
2. Sur les mns. de l'œuvre de H. de Saltrey, v. Kölbing, *Englische Studien*, I, p. 57-121.

une serrure la porte de l'enclos, afin que nul n'y pût pénétrer sans son autorisation. Puis il confia la garde du sanctuaire à des chanoines réguliers de Saint Augustin et fixa lui-même les formalités longues et compliquées qui allaient désormais précéder l'entrée des pèlerins dans la caverne. Chaque visiteur devait d'abord obtenir l'autorisation de l'évêque, et ensuite celle du prieur des chanoines, qui faisait ce qu'il pouvait pour le détourner de son projet. S'il persistait, on le conduisait dans la chapelle. Il y passait quinze jours dans le jeûne et la prière. Après quoi une messe était célébrée à son intention ; on l'aspergeait abondamment d'eau bénite et une longue procession de moines, chantant les litanies, l'accompagnait jusqu'à l'entrée du Purgatoire, dont la porte se refermait sur lui. Le lendemain matin, le prieur revenait suivi de ses chanoines. Si le pèlerin apparaissait au seuil du souterrain, il était accueilli avec joie, et pendant quinze jours encore, il demeurait dans la chapelle afin d'offrir à Dieu ses actions de grâce. Si, au contraire, on ne le retrouvait pas, on le considérait comme perdu corps et âme pour l'éternité, et plus jamais on ne prononçait son nom.

Henry de Saltrey ne néglige pas de mentionner que plusieurs, du vivant même de Saint Patrice, voulurent descendre dans son Purgatoire. Quelques-uns y périrent. D'autres reparurent à la lumière du jour. Mais les peines terribles qu'ils avaient endurées au cours de leur expédition leur laissaient une impression aussi profonde que les joies célestes dont ils avaient eu comme l'avant-goût.

Il est temps de nous demander maintenant dans quelle mesure les impressions des pèlerins confirment les dires du pieux narrateur. C'est ce que nous allons essayer de voir si vous le voulez bien. J'ajoute que cette rapide enquête va nous permettre de suivre pendant quelques siècles l'étonnante histoire du sanctuaire du Lac Rouge.

Le premier visiteur dont le nom et les expériences nous ont été conservés, grâce, précisément, au récit de Henry de Saltrey, est le chevalier Owein. Ses aventures qui eurent la gloire d'inspirer Dante, mériteraient mieux que le bref résumé que je vais être obligé d'en faire. Mais il nous faut aller vite. Qu'il nous suffise donc de savoir que le chevalier se vit bientôt environné, dans la sinistre cave, d'une multitude de démons. Ceux-ci l'entraînèrent dans des régions pleines d'épouvante, où les pécheurs étaient torturés de mille manières. Ici, des clous brûlants les

transperçaient et les fixaient au sol, tandis que des monstres hideux se repaissaient de leur chair. Là, les fautes dont ils s'étaient rendus coupables pendant leur vie terrestre leur valaient d'être pendus au-dessus de flammes de soufre ou accrochés aux rayons d'une roue de fer, qui tournait si vite qu'elle semblait un cercle de feu. Plus loin, on les voyait plongés dans des chaudrons énormes remplis de poix bouillante et de métaux en fusion. Plus loin encore, des foules de misérables étaient précipitées par un vent de tempête dans des boues glacées et fétides.

Chaque fois, les diables s'efforçaient d'infliger au pauvre Owein les horribles supplices dont il était témoin ; mais chaque fois aussi le nom de Jésus le sauvait de leurs griffes.

Après l'avoir ainsi poussé de géhenne en géhenne, les esprits malins essayèrent de le faire choir dans un gouffre béant, d'où jaillissaient des flammes empestées, au milieu desquelles des hommes nus montaient et retombaient comme des étincelles. C'était le puits de l'enfer. En proie à une indicible angoisse, le chevalier se crut perdu et il faillit oublier celui qui l'avait délivré jusque-là. Mais Dieu le prit en pitié et lui donna la force d'invoquer quand même le Christ. Aussitôt il fut projeté hors de la fournaise.

Enfin les diables le conduisirent au bord d'un fleuve immense qui roulait du soufre en ébullition. Il y avait bien un pont qui franchissait cet abîme, mais il était si glissant, si étroit et si haut qu'il paraissait impraticable. Pourtant Owein, soutenu par son Sauveur, eut le courage de s'y engager. Et voici que le pont ne cessait de s'élargir, si bien que cinq chariots eussent pu y passer de front. Le pèlerin gagna l'autre rive. Là, il échappait aux attaques des démons.

Devant lui se dressait une muraille étincelante. Une porte s'y ouvrit d'elle-même, et soudain le chevalier fut enveloppé d'un parfum d'une douceur exquise. Une procession de religieux, magnifiquement vêtus, s'avançait à sa rencontre au son d'une musique divine. Elle était conduite par deux archevêques. Ceux-ci montrèrent à Owein une prairie émaillée de fleurs, où croissaient des arbres chargés de fruits délicieux. Il lui sembla qu'on aurait pu se nourrir seulement de leur odeur, tant elle était suave. Jamais la nuit n'enveloppe ces lieux de son obscurité, mais ils brillent continuellement d'une splendeur ineffable. Là, il n'y a plus ni froid, ni chaleur excessive, ni rien de ce qui peut nuire ou faire de la peine. C'était le

paradis terrestre, où se rendaient tous ceux qui, comme le chevalier, avaient été purifiés de leurs péchés en traversant le Purgatoire. Seuls étaient à jamais exclus de ce glorieux séjour ceux qui avaient été précipités dans le puits de l'enfer.

Les deux archevêques firent monter le pèlerin au sommet d'une montagne et lui commandèrent de lever les yeux. Le ciel, au-dessus de lui, était brillant comme de l'or qui fond dans un creuset. « C'est ici la porte du paradis céleste, lui dirent-ils. En attendant de nous y appeler chacun à notre tour, Dieu nous envoie par là notre nourriture. Tu vas y goûter avec nous ». A peine avaient-ils ainsi parlé qu'un rayon de feu, venant d'En-Haut, illumina la contrée bienheureuse. Une flamme se posa sur chacun des élus et les pénétra peu à peu. Le chevalier en ressentit une douceur telle qu'il ne savait plus s'il était vivant ou mort.

Il eût bien voulu demeurer toujours dans le paradis. Mais les deux archevêques le congédièrent. Il revint donc sur ses pas, sans être molesté par les démons qui s'enfuirent à son approche, et se retrouva devant la porte du Purgatoire à l'heure même où le prieur y arrivait de son côté.

Si quelque doute peut subsister sur l'historicité du personnage qui porte le nom d'Owein, il ne saurait en être de même pour les nombreux pèlerins qui se rendirent après lui au Lough-Derg. Ils y étaient fortement encouragés d'abord par l'extraordinaire popularité du récit du moine de Saltrey et aussi par des conseils comme celui-ci, qu'on trouve dès le début du XIIIe siècle chez Césaire de Heisterbach « Quiconque, écrit-il, hésite à s'incliner devant la réalité des peines du Purgatoire, n'a qu'à se rendre en Irlande et à pénétrer dans le Purgatoire de Saint Patrice. Après cela, il sera convaincu [1] ». Relevons, si vous le voulez bien, les noms de quelques-uns de ces voyageurs.

En 1248, c'est un Français, appelé Godalh, qui visite la grotte et qui laisse un récit des visions qui lui furent octroyées [2].

En 1358 deux Italiens, Malatesta Ungarus de Rimini et Nicolas de Beccariis de Ferrare pénètrent à leur tour dans le sanctuaire du Lac Rouge. Le fait est dûment attesté par les lettres que leur remet ensuite en son palais de Westminster le roi

1. Cesar. Hæisterbach. *Dialog. de mirac. sui temporis*, lib. XII, c. 38.
2. V. Champollion-Figeac *Mélanges historiques*, v. III, p. 258 et suiv. p. 325 et suiv.

Edouard III [1]. Le 7 septembre 1397, Richard III accorde un sauf-conduit jusqu'au Purgatoire à Raymond de Perilhos, chevalier de Rhodes et chambellan du roi de France [2]. A son retour, le noble pèlerin relate en langue limousine les spectacles extraordinaires dont il a été témoin dans l'Autre Monde. Je vous signale, en passant, qu'il prétend y avoir rencontré une de ses cousines. Celle-ci subissait de terribles tortures parce qu'elle avait pris l'habitude, de son vivant, d'être toujours outrageusement fardée [3].

En 1409, voici deux autres personnages qui sont gratifiés au Lough-Derg d'abondantes révélations sur l'au-delà. L'un est un certain William Staunton, natif du diocèse de Durham [4]; l'autre, un baron hongrois nommé Laurent Rathold de Pasztho. Le premier décrit avec force détails les supplices des pécheurs. Le second fait une remarque du plus haut intérêt. Il constate que les anges du paradis parlent hébreu [5].

Au xv[e] siècle encore, vers 1480, deux prêtres de Lyon, Jean Garhi et François Proly, accompagnés de leur serviteur Jean Burgesse, purent, c'est l'archevêque d'Armagh qui l'affirme, contempler au Purgatoire de Saint Patrice toutes les tromperies et fantastiques tentations du diable [6].

Toutefois cette nomenclature, encore qu'incomplète, risquerait de paraître tendancieuse, si je taisais les déceptions qu'éprouvèrent certains visiteurs. Ce fut le cas, notamment, de Sir William Lisle qui se rendit au souterrain en 1394 et qui raconta ses impressions à Froissart. Cet entretien ne manque pas de saveur. Permettez-moi de vous le citer.

« Dont luy demandoy, dit Froissart, se de ce qu'on appelle le trou Saint-Patris, c'estoit vérité tout ce qu'on en disoit. Il me répondy que oyl, et que luy et ung chevalier d'Angleterre, le roy estant à Duvelin, y avoient esté et s'i estoient enclos oultre soleil esconsant, et là demourèrent toute la nuit et lendemain furent yssus hors à soleil levant. Dont luy demandoy des mer-

1. V. Rymer *Fœdera*, v. III, 1re part. p. 174.
2. V. Rymer *Fœdera*, v. III, 4e part. p. 135.
3. Cf. Du Mège. *Voyage au Purgatoire de saint Patrice par Perilhos...* Toulouse, 1832 et Jeanroy et Vignoux, *Voyage au Purgatoire de S. P. Bibliothèque Méridionale*, t. VIII, Toulouse, 1903.
4. G. Ph. Krapp *The legend of Saint Patrick's Purgatory*, Baltimore, 1900.
5. *Analecta Bollandiana* t. XXVII, p. 43-60 M. Delehaye y donne également la liste des pèlerins historiquement connus.
6. V, Krapp. *op. cit.*, p. 33.

veille· et des nouvelles dont on racompte et que on y veoit, se riens en estoit. Il me respondy ad ce et me dist :

« Quant moy et mon compagnon eusmes passé la porte du celier, que on appelle le Purgatoire Saint-Patris, et feusmes descendus trois ou quatre pas (car on y descent ainsi que à ung celier) challour nous prist ès testes, et nous asseismes sur les pas qui sont de pierre, et, nous illec assis, très grant voulenté nous vint de dormir, et dormismes toute la nuit. Dont luy demanday se en dormant ils sçavoient où ils estoient et quelles visions leur vindrent. Il me respondy et dist que en dormant ils entrèrent en ymaginations très-grandes et songes merveilleux, et veoient, ce leur sembloit, en dormant trop plus de choses qu'ils n'euissent fait en leurs chambres sur leurs lits. Tout ce affermoient-ils bien : « Et quant au matin, nous feusmes éveillés on ouvry l'uys, car ainsi le avions-nous ordonné, et yssismes hors, et ne nous souvint de chose que euissions veu, et tenions et tenons encoires que ce soit toute fantosme [1] ».

Un autre pèlerin est à classer parmi les déçus. C'était un moine d'Eymsteede, en Hollande. Il s'était rendu au Lough-Derg, animé des meilleures intentions du monde. Mais dès son arrivée au sanctuaire, en 1494, d'amères déconvenues allaient l'accueillir. Econduit par le prieur, parce qu'il avait négligé de s'adresser d'abord à l'évêque, il s'en fut trouver celui-ci afin d'obtenir l'autorisation indispensable. Seulement il fallait verser une certaine somme au trésor épiscopal, et le pauvre religieux était sans le sou. Malgré tout, son obstination finit par l'emporter. Il se soumit donc au jeûne réglementaire, il répéta dévotement toutes les oraisons, et fut enfermé dans la cave. Pendant une nuit entière il y resta accroupi, tremblant de peur et s'attendant à tout moment à voir arriver la troupe hurlante des démons. Le lendemain matin, quand le prieur lui ouvrit la porte, il n'avait pas eu la moindre vision. Profondément troublé par son échec, il se rendit à Rome et se plaignit au pape Alexandre VI. Celui-ci était trop sceptique pour ajouter foi aux merveilles du Purgatoire de Saint Patrice. Il en ordonna la destruction. Cette mesure de rigueur fut exécutée en grande pompe le 17 mars 1497 [2].

Mais le sanctuaire devait être bientôt restauré. Nous l'appre-

1. Froissart, *Chroniques*, t.-XV, p. 145-146. Ed. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1871.
2. *Acta Sanctorum*, 17 mars, t. III, p. 590.

nons — la chose est assez piquante — par une lettre que le nonce pontifical Chiericati adresse en 1517 à Isabelle d'Este, marquise de Mantoue. Après avoir raconté son voyage et son arrivée au Lac Rouge, le prélat décrit le Purgatoire comme une sorte de cave qui peut contenir douze personnes et dont le toit est un roc semblable à une meule. « Je n'y entrai pas, avoue-t-il, redoutant d'y voir des spectacles terribles ». Mais deux de ses compagnons et quelques autres pèlerins furent enfermés dans la grotte, après avoir jeûné, et prié pendant neuf jours et s'être plongés dans les eaux du lac. On prétend, écrit Chiericati que les plus horribles visions passent devant vos yeux et que beaucoup succombent à la tentation et deviennent idiots ou fous. « Parmi ceux qui étaient entrés dans la caverne en ma présence, deux furent témoins de choses si affreuses que l'un perdit la raison et questionné, déclara qu'il avait été violemment battu, mais ne savait pas par qui. L'autre avait vu des femmes d'une grande beauté qui l'invitèrent à venir manger avec elles, lui offrant des fruits et des mets de toute sorte. Ces deux-là faillirent céder à la tentation. Les autres ne virent rien, et ne sentirent rien qu'un grand froid, une grande faim et une grande faiblesse et revinrent le lendemain à moitié morts [1]. »

Ainsi, vingt ans après la destruction ordonnée par le pape Alexandre VI, le sanctuaire du Lac Rouge avait reconquis sa vieille célébrité. Il semble même que les circonstances politiques lui aient valu, dans les années qui suivirent, un regain de popularité, car on s'en émut en haut lieu, et le 13 septembre 1632, les Lords-Justices d'Irlande décrétèrent que le Purgatoire, devait être démoli entièrement et que personne ne serait plus autorisé à se rendre dans l'île pour un motif superstitieux [2]. Seulement cette intervention de la justice laïque fut tout aussi inefficace que celle de la papauté. En 1704, sous le règne de la reine Anne, un acte du Parlement interdit à nouveau le pèlerinage au Purgatoire de Saint Patrice, sous peine d'une amende de dix shillings. Au cas où celle-ci ne serait pas payée, le délinquant devait être publiquement fouetté. Pourtant telle est la force des coutumes et des croyances populaires que, malgré toutes les destructions et toutes les interdictions, le sanctuaire est encore debout. Lorsque je l'ai visité moi-même, j'ai pu cons-

1. Julia Cartwright (Mrs Ady) *Isabelle d'Este, marquise de Mantoue*, trad. et ad. p. madame Emmanuel Schlumberger. Hachette, 1912, p. 311-313.
2. V, Ware, *Gesta Hibernorum*, p. 178.

tater de mes yeux que tout était prêt pour recevoir ceux qui, chaque année, pendant la belle saison, y viennent, paraît-il, en foule, afin d'être purifiés par une dure pénitence des péchés qu'ils ont commis.

Cette rapide esquisse de l'histoire du Purgatoire de Saint Patrice pose devant nous un problème qu'il nous faut tenter de résoudre : quelles sont les véritables origines de ce sanctuaire, contre lequel les efforts du temps et des hommes sont venus se briser ?

Les plus anciens textes en attribuent la fondation à l'apôtre de l'Irlande. Mais, comme nous l'avons vu, ils ne remontent qu'à la fin du XII^e^ siècle, et c'est au V^e^ siècle que vivait saint Patrice. Ce qu'on sait de lui de source certaine se réduit à si peu de chose qn'on a pu, à tort du reste, mettre en doute son existence. Quoi qu'il en soit, les explications de Jocelin, de Giraud de Cambrie et du moine de Saltrey ne sauraient nous suffire. Elles sont trop tardives.

Mais n'y a-t-il pas d'autres moyens de parvenir à la vérité ? La position géographique du sanctuaire est déjà significative. Il est situé à l'extrême Ouest de l'Irlande, dans une région qui fut le dernier refuge du paganisme ; et nous savons par de très vieilles légendes que les alentours du Lough Derg étaient hantés par des êtres mystérieux, que la mythologie celtique appelle les Fils de la Déesse Dana, et qui correspondent, semble-t-il, à l'une des races ayant peuplé la verte Erin, avant même l'arrivée des Celtes.

La forme du Purgatoire de Saint Patrice, qui s'est maintenue tant bien que mal en dépit des restaurations successives, nous permet, elle aussi, de remonter vers un passé antérieur au Christianisme. Les divers noms que donnent à l'excavation les textes les plus sûrs et les descriptions laissées par les visiteurs s'appliquent non pas à une grotte naturelle, mais à une cave artificielle, construite selon un plan déterminé et dont les murailles arrondies recouvraient un espace de dimensions restreintes. Or, nous connaissons d'autres monuments de ce genre. Ce sont les habitations préhistoriques en forme de ruche qu'on trouve disséminées à travers l'Irlande et surtout le long des côtes. Ce sont aussi les salles souterraines que renferment les tumulus, où le folklore irlandais a voulu voir, précisément, les demeures des Fils de la déesse Dana, et où l'archéologie moderne retrouve les tombes d'une race énigmatique, apparentée, sans doute, à celle qui construisit, à l'aube de la civilisation

méditerranéenne, les tombeaux à coupole d'Asie-Mineure, les sépultures égéennes, les chambres funéraires voûtées de Grèce, les *nuraghi* de Sardaigne [1].

Enfin, il est pour le moins étrange de remarquer que le nom du premier pèlerin connu, Owein, nous est donné aussi sous les formes d'Oenus et d'Oengus, et que ce nom d'Oengus est celui que porte un dieu celtique, que les Irlandais païens considéraient comme le roi des Fils de la déesse Dana. Son palais était situé sous le principal tumulus d'Irlande. On racontait de lui qu'après avoir pris pour lui-même cette somptueuse habitation, il avait partagé entre ses compagnons les autres souterrains, remplis de trésors de toutes sortes, que l'imagination populaire se figurait exister sous les tombes préhistoriques [2].

Il est donc évident qu'au Lough-Derg comme ailleurs l'Eglise s'est approprié des traditions païennes et qu'elle les a utilisées à son profit, grâce à une mise en scène qui nous rappelle invinciblement tout ce que nous savons des anciens cultes à mystères et, d'une façon plus générale, de tous les rites d'initiation.

Ainsi notre voyage à l'Autre Monde nous entraîne beaucoup plus loin que, peut-être, nous ne l'avions supposé, puisque, de l'au-delà chrétien, nous voici entraînés presque malgré nous dans l'au-delà tel que le concevaient les Celtes d'Irlande. Ceux-ci, comme leurs congénères du continent, y croyaient fermement. C'était pour eux un paradis de joies sensuelles et de bonheur sans fin, qu'ils situaient tantôt de l'autre côté de l'Océan, dans les îles enchantées du Monde Occidental, tantôt dans les palais souterrains des Fils de la déesse Dana. A la première conception se rattache toute la littérature des Imrama ou voyages légendaires. Parmi les plus anciens, il faut citer l'Imram de Bran, fils de Fébal, qui remonte à la fin du VII^e^ ou au commencement du VIII^e^ siècle de notre ère [3].

Bercé par la mélodie d'une musique divine, Bran, fils de Fébal, s'est endormi. A son réveil, il aperçoit près de lui une branche de pommier. Elle est d'argent massif et couverte de fleurs blanches. Bran retourne avec ce trésor dans la salle du

1. P. W. Joyce, *A social History of Ancient Ireland.* Vol. II, p. 22, 23, 55, 55, 320, 323 554 et suiv.

2. V. d'Arbois de Jubainville, *Le Cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, t. II, p. 140, p. 268 et suiv.

3. V. Kuno Meyer et Alfred Nutt, *The voyage of Bran son of Febal to the land of the Living*, Grimm Lib. n° 4. Lond, 1895.

festin, où l'attendent de nombreux guerriers. Soudain apparaît sur le seuil une femme étrange qui invite le héros à le suivre et lui décrit, pour l'attirer, la beauté de l'île bienheureuse. Le ciel y resplendit d'une lumière étincelante ; les oiseaux remplissent l'air de leurs chants harmonieux. Ni le faix des années, ni les maladies, ni les peines, ni la mort n'attristeront jamais cette terre bénie. Mais elle réserve à ses hôtes des mets succulents, auxquels chacun trouve la saveur qu'il désire, et des femmes dont la grâce est incomparable. Bran ne résiste pas à ces appels. Il s'embarque, et bientôt il aborde dans ces lieux de délices. Bran n'est pas le seul qui ait franchi les mers pour se rendre en Mag Mell, c'est-à-dire dans la Plaine agréable. D'autres héros des épopées irlandaises, Condlé le Rouge et Cuchulainn, ont visité comme lui l'Elysée celtique situé par delà l'Océan [1]. Le thème du voyage à l'île enchantée forme le point de départ des romans d'aventures qui racontent les exploits de navigateurs audacieux. Avec la navigation célèbre de saint Brandan ce genre littéraire s'adapte au Christianisme et devient classique dans tous les pays de l'Europe latine [2].

Saint Brandan reçut un jour dans son couvent la visite d'un religieux qui revenait du paradis et qui lui en dit tant de merveilles qu'il décida de s'embarquer à son tour. Durant son voyage, il aperçut l'Enfer au nord de la terre. Une fumée épaisse l'environnait. Mais aux hurlements des diables et des damnés on pouvait deviner les horribles drames qui se déroulaient dans la fournaise. Il vit ensuite Judas exposé sur un roc au beau milieu de l'Océan. Enfin il atteignit le paradis et y demeura pendant quarante jours.

Les aventures de saint Brandan jouèrent pour l'Elysée transmarin des Celtes un rôle analogue à celui que devaient jouer pour leur Elysée souterrain les Aventures du chevalier Owein. Elles contribuèrent à l'imposer à la pensée médiévale, et même, on peut bien le dire, à la pensée moderne, car il ne faut pas oublier Rabelais, Swift et le cycle, qui n'est pas encore clos, des voyages en Utopie. L'influence exercée au moyen âge par ces vieux mythes et ces vieilles légendes d'origine irlandaise fut immense. Les géographes, dans leurs naïves images du monde, ne manquent pas de dessiner l'île Paradisus ou milieu d'océans

1. Meyer et Nutt, *op. cit.*, I, p. 144 et suiv. p. 152 et suiv.
2. Fr. Michel, *Les Voyages merveilleux de saint Brandan à la recherche du paradis terrestre*. Paris, 1878.

fantastiques, et plus tard, ces traditions furent pour beaucoup dans le grand mouvement qui allait entraîner les navigateurs vers des régions du globe encore inexplorées.

L'autre conception, celle qui associe le séjour des morts aux *sid* ou palais souterrains des Fils de la déesse Dana, n'est ni moins ancienne ni moins vivace que celle des Imrama. L'un des dieux habitant ces demeures situées dans les profondeurs du sol, le dieu Mider, vante ainsi leur beauté à sa bien-aimée qui lui a été ravie :

« Viendras-tu avec moi dans la terre merveilleuse, où l'on entend une jolie musique, où, sur les cheveux, on porte une couronne de primevères, où, de la tête aux pieds, le corps est couleur de neige, où personne n'est triste ni silencieux, où les dents sont blanches, les sourcils noirs et les joues rouges comme la digitale en fleurs? L'Irlande est belle, mais bien peu de paysages y sont aussi séduisants que celui de la Grande Plaine où je t'appelle. La bière de l'Irlande enivre, mais la bière de la Grande Terre est bien plus enivrante. Quel pays merveilleux que celui dont je te parle! La jeunesse n'y vieillit point. Il y coule des ruisseaux d'un liquide chaud, tantôt d'hydromel, tantôt de vin, toujours de choix... O belle femme, viendras-tu avec moi [1] »?

Le Christianisme du moyen âge adopta ces mythes sur les palais souterrains des dieux et des fées. Seulement, il fit de ce sous-sol enchanté tantôt des régions mystérieuses comme l'énigmatique pays de Saint-Martin dont parlent les chroniqueurs, tantôt — et ce fut le cas pour le Purgatoire de Saint-Patrice — des abîmes ténébreux que hantent les démons et qui pourtant peuvent mener les cœurs vaillants au paradis. Quoi qu'il en soit, personne ne songeait à s'étonner qu'une excavation quelconque, surtout si elle avait quelque chose à faire avec un ancien tombeau, fournît un accès facile à l'empire des morts et aux merveilles d'un Autre Monde terrifiant ou délicieux. En 1245, Gautier de Metz écrit ceci :

Jou ne dis pas qu'infers ne soit
Ailours, en quel lieu que ce soit,
Car après mort partout a
Paine et mal qui deservi l'a.

1. V. d'Arbois de Jubainville, *Le Cycle Mythologique irlandais*, p. 311 et suiv.

Or m'oiés, et si ne vous griet,
Coment infers au milieu siet
De la tere, et de quel nature
Il est, et de la paine dure
Que chil ont qui laiens sunt mis.
La sunt li fleve perilleus
De fu et de glace hideus
Plain d'anemi et d'ordes bestes
Qui ad ames font grans molestes [1].

Ainsi s'explique que d'un lieu déjà consacré par les croyances des païens irlandais, l'Eglise ait pu faire si aisément le fameux Purgatoire de Saint Patrice.

Il ne nous reste plus maintenant, pour achever notre enquête, qu'une dernière question à nous poser. Si la religion nouvelle a emprunté aux Celtes le sanctuaire où elle place l'une des entrées de l'Autre Monde, de quels éléments s'est-elle servie pour dépeindre celui-ci sous son aspect menaçant ? Autrement dit : Où donc le moine de Saltrey et les divers visiteurs du Purgatoire de Saint Patrice ont-ils été chercher leurs descriptions épouvantables de ces lieux de tourments, auxquels les Irlandais ne croyaient point ? Ici nous quittons la mythologie celtique pour nous engager dans un domaine nouveau, celui des visions chrétiennes de l'au delà. Nombreuses sont celles qui, en Irlande et en Angleterre, ont précédé les Aventures du Chevalier Owein. Telles sont, pour l'Irlande, les visions de Furseus, d'Adamnan et de Tundale, et celle de Drihthelm pour l'Angleterre. Les prétendues révélations sur les peines que la vie future réserve aux pécheurs jouissent alors d'une autorité indiscutable. Preuves en soient d'abord le fait que Bède le Vénérable en reproduit plusieurs dans son Histoire ecclésiastique, afin de justifier aux yeux de ses contemporains la doctrine du Purgatoire, et aussi le rôle qu'elles jouent dans les œuvres des écoles poétiques anglo-saxonnes. Le moine de Saltrey, comme tous les autres religieux de son pays et de son temps, devait s'être nourri de ces pieuses élucubrations. Mais ces visions elles-mêmes, où ont-elles leur source ?

Il semble bien que, pour découvrir celle-ci, il faille remonter à travers toute une série d'écrits jusqu'à un document exhumé pendant l'hiver 1886-1887 de la nécropole d'Akhmîm, en Egypte,

1. V. Leroux de Lincy, *Bulletin du Bibliophile* 1843.

l'*Apocalypse de Pierre*[1]. Cet ouvrage, qui date certainement d'une époque antérieure au milieu du IIe siècle, a exercé une influence considérable sur le monde chrétien. Il a donné naissance à toute une littérature où s'étalent, à peine retouchés, les tableaux qu'il trace des joies des justes et surtout des supplices des damnés. Cette littérature, répandue dans les milieux barbares par les livres des Pères, les commentaires des moines, les prédications des prêtres et des missionnaires, devait produire sur des masses encore sauvages une impression profonde. Les calamités d'une époque affreusement troublée préparaient à son action un terrain exceptionnellement favorable. On s'explique donc qu'elle ait pu provoquer de véritables épidémies d'extases et de possessions. Lors que les malades revenaient à eux, il était naturel qu'ils s'imaginassent avoir contemplé les scènes effroyables dont les homélistes les avaient entretenus quelques jours ou quelques heures auparavant. Aussi retrouve-t-on, dans toute la longue suite des visions qui nous ont été conservées, les mêmes catalogues de tortures, avec un luxe plus ou moins grand de détails et d'additions. C'est là que les artistes du Moyen âge vont chercher les images du Jugement dernier qui décorent le portail des cathédrales, et les êtres monstrueux, dont les faces grimaçantes se penchent sur les corniches. C'est de là que Dante saura tirer les rudes matériaux dont son génie fera la Divine Comédie.

Seulement cette Apocalypse de Pierre, qui apparaît comme la base de tout cet extraordinaire édifice, sur quoi s'appuie-t-elle ? Sur l'Evangile ? Non. Sur l'Ancien Testament ? Pas davantage. En réalité l'auteur inconnu qui composa ce livre a cherché son inspiration bien moins dans les croyances chrétiennes ou juives que dans le paganisme gréco-latin et plus spécialement dans une doctrine de l'au delà que Virgile déjà avait mise à contribution pour décrire les enfers, celle qui était en honneur dans les communautés orphiques. Et ces croyances de l'Orphisme, d'où provenaient-elles, elles-mêmes, dans une large mesure ? Sans doute des papyrus magiques que les Egyptiens plaçaient sur leurs momies, et dont la collection forme ce qu'on appelle *Le Livre des Morts*.

Vous voyez donc jusqu'où devrait nous entraîner, si nous en

1. V. A. Lods. *l'Evangile et l'Apocalypse de Pierre*. Paris 1893 et A. Dieterich, *Nekyia*, Leipzig, 1893.

V. aussi sur un texte éthiopien de l'*Apocalypse de Pierre*, connu depuis 1910, l'article de M. Maurice Goguel, *Rev. d'Hist. des Rel.* T. LXXXVIII. nº 3.

avions le loisir, notre voyage à l'Autre Monde. Partis du Purgatoire de Saint Patrice, au nord-ouest de l'Irlande nous avons dû explorer, pour comprendre qu'on ait pu placer là une entrée de l'empire des morts, toute une partie de la mythologie celtique. Et maintenant voici que les visions, qui se sont répétées durant des siècles au Lough Derg, nous contraindraient presque à nous enfoncer dans le Tartare des Grecs et dans l'Amenti des Egyptiens. Mais il est grand temps de revenir sur la terre. La vie est là qui nous attend, comme jadis le prieur des chanoines du Lac Rouge attendait le pèlerin à la porte de la cave qui menait dans l'au delà. Ne risquons pas de manquer la vie en nous attardant au passé.

Toutefois, avant de dire un dernier adieu au Purgatoire de Saint Patrice, il me semble que certaines conclusions doivent s'imposer à notre esprit. J'en retiendrai seulement trois pour vous les présenter.

La première, — n'est-ce pas l'évidence même ? — c'est que, pour suivre le développement de la pensée chrétienne à travers les siècles et dans les divers pays où il lui a été donné de s'exprimer, il est indispensable d'étudier ce qu'on appelle l'Histoire des religions.

La seconde m'est suggérée par le rôle extraordinaire qu'ont joué au moyen âge les étranges croyances dont nous venons de parler. Dans le domaine littéraire et dans le domaine artistique elles ont pu inspirer non seulement de ces œuvres secondaires, sur lesquelles viennent se pencher les érudits et les curieux, mais encore des productions vraiment géniales qui sont dignes de figurer au patrimoine commun de tous les hommes. Leur action n'apparaît pas moins féconde si l'on se place à un point de vue purement pratique. Je n'en veux pour preuve que l'élan donné par certains de ces vieux mythes aux hardis navigateurs qui allaient explorer toutes les mers du globe. Hantés qu'ils étaient par la vision de l'Autre Monde, c'est vers des mondes nouveaux qu'ils ont été entraînés. Ainsi se vérifie une fois de plus ce grand fait, trop oublié, que les aspirations religieuses de l'humanité ont été pour elle un des plus puissants facteurs de développement et de progrès. Ne pas tenir compte de leur intervention dans le passé, c'est s'exposer à ignorer toujours la véritable origine de certaines des principales conquêtes de la civilisation. Les traiter à présent comme une quantité négligeable, c'est renoncer de gaîté de cœur au point d'appui le plus

ferme et au levier le plus solide dont on puisse se servir pour soulever la masse humaine vers le bien-être et le bonheur.

Ma troisième conclusion, enfin, a trait à la valeur morale et spirituelle de ces conceptions si naïves et, à certains égards, si brutales du sort qui attend les morts dans l'au delà. Nous sommes tentés de les mépriser, et je confesse qu'il y a de quoi. Mais ce n'est pas une raison pour leur refuser le juste hommage qui leur est dû et qu'elles méritent doublement. D'abord, en effet, il faut leur savoir gré de ce que, devant des foules plongées dans une barbarie que nous avons peine à nous représenter, elles ont tracé en lettres de feu les lois éternelles de la conscience, et montré, comme l'avaient fait jadis les tonnerres du Sinaï, qu'on ne pouvait impunément les violer. Ces lois, ce sont celles dont nous vivons encore. Malheur à nous si nous allions nous imaginer qu'il nous est loisible de les enfreindre, car alors l'enfer remonterait des profondeurs du sol pour devenir sous nos yeux une effroyable réalité ! Mais ces visions de l'Autre Monde ont aussi des droits à notre reconnaissance, parce que, grâce à leurs descriptions des joies du Paradis, elles ont rappelé aux hommes que leur existence avait un but qui était situé plus loin que la terre et vers lequel ils devaient tendre de toutes les forces de leur être. Ainsi a été maintenu en eux ce besoin de se dépasser soi-même qui m'apparaît comme la base profonde de l'instinct religieux, et sans lequel notre espèce n'aurait jamais franchi les bornes de l'animalité. Ainsi ont persisté dans les âmes la faim et la soif d'une vie divine et éternelle.

Ne songeront à le regretter que ceux qui n'ont rien à offrir à leurs frères. Mais nous, nous nous en réjouirons, puisque nous possédons en Christ celui qui peut pleinement satisfaire à toutes ces aspirations et à tous ces désirs. Grâces soient rendues à Dieu pour ce don ineffable qui nous vaut dès à présent la certitude d'une victoire sur les forces coalisées du mal et de la mort !

Philippe de Félice

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — EUVRARD-PICHAT.

DATE DUE

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — EUVRARD-PICHAT.